

Communiqué de presse N°2 - 15 mai 2018

Le concours Fab Life : Deux parrains engagés !



Jérôme Bonaldi accompagne le concours depuis plus de 10 ans !

Journaliste, animateur, chroniqueur, connu pour ses chroniques inoubliables dans l'émission *Nulle part ailleurs* sur Canal +, il fait également des émissions avec la bande à Ruquier sur Europe 1 et France 2 et plus récemment auprès de Cyril Hanouna dans les Pieds dans le plat sur Europe 1.

Malgré ses nombreuses activités, il consacre chaque année du temps au concours Fab Life :

Sa passion pour le bricolage, les inventions, les inventeurs, son dynamisme et son grand talent d'animateur font de nos remises des prix des moments de partage et d'échanges riches en émotions.

Grégory Cuilleron, un petit nouveau dans la famille Fab Life !

Originaire de Lyon, Grégory est en 2009 le grand vainqueur du concours « un diner presque parfait » et brille une année plus tard dans Top Chef sur M6, émission dans laquelle il affrontera onze professionnels de la cuisine. Il a su marquer le public par sa gentillesse, sa simplicité et ses talents culinaires. Handicapé d'un bras de naissance, Grégory s'implique également auprès des personnes handicapées depuis de nombreuses années.

Pour notre plus grand plaisir, il a accepté sans hésitation de rejoindre la grande famille Fab Life en tant que Parrain et co-animera le 1^{er} décembre prochain, la remise des prix du concours auprès de Jérôme Bonaldi.

Fab Life en quelques mots....

Face à une lacune du marché, à du matériel spécialisé souvent trop onéreux ou à des aides financières peu connues, chaque jour, des familles, des établissements scolaires ou spécialisés et des professionnels (ergothérapeutes, kinésithérapeutes, AVS,...) innovent, aménagent, bricolent pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes à besoins particuliers.

Depuis 21 ans Handicap International et Leroy Merlin promeuvent ces innovations à travers le concours Fab Life et récompensent jusqu'à quatre projets par an.

Participez en ligne jusqu'au 31 août

Pour participer au concours, rien de plus simple :

Il suffit de déposer en ligne votre dossier de participation (photos et vidéos à l'appui), avec le même mot d'ordre pour tous : faciliter, à moindre coût, le quotidien d'une personne handicapée, d'un proche vieillissant et dépendant ou encore d'une personne alitée et/ou en perte de mobilité temporaire. En bref, toute personne à besoins particuliers. Bien sûr, l'inventeur peut lui aussi être le bénéficiaire ! [Je dépose mon dossier !](#)

Les dates à retenir en 2018 :

Appel à participation : du 3 avril au 31 août 2018.

Vote du public : du 1er octobre au 15 novembre 2018.

Remise des prix : 1er décembre 2018



Contact presse
Carole Chenevard

✉ presse@hizy.org
☎ 04 72 84 0016 – 07 61 43 2320